

Zeitschrift: Bulletin de la Société romande d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 31 (1934)
Heft: 3

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 06.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ ROMANDE D'APICULTURE

Pour tout ce qui concerne le Journal, la Bibliothèque et la Caisse de la Société, s'adresser à F. SCHUMACHER à St-Sulpice (Vaud)

Compte de chèques et virements II. 1480.

<i>Secrétariat :</i>	<i>Présidence :</i>	<i>Assurances :</i>	<i>Annonces :</i>
D ^r ROTSCHY, Cartigny (Genève).	L. GAPANY, Vuippens (Fr.).	J. MAGNENAT, Renens.	Ch. THIÉBAUD, Corcelles (Neuch.)

Le *Bulletin* est mensuel ; l'abonnement se paie à l'avance et pour une année, par **Fr. 6.**—, à verser au compte de chèques II. 1480, pour les abonnés *domiciliés en Suisse* ; par **Fr. 6.50** pour les *Etrangers* (valeur suisse). Par l'intermédiaire des sections de la Société romande, on reçoit le *Bulletin* à prix réduit, avec, en plus, les avantages gratuits suivants : Assurances, Bibliothèque, Conférences, Renseignements, etc.

TRENTE ET UNIÈME ANNÉE

N° 3

MARS 1934

SOMMAIRE : Nécrologies : † Paul Comtesse ; † M. Frech. — Conseils aux débutants pour mars, par *Schumacher*. — Curieuses constatations, par *Berger*. — Le sapin mellifère, par *E. Péclard*. — Echos de partout, par *J. Magnenat*. — Marché du miel, par *Schumacher*. — Pas cher, en effet ! par *C. J.* — Ebranlements du sol et des ruches, par *C. Rey-Bellet* et *E. Ryter*. — Poids et mesures, par *R. Huber*. — Désertion des ruchettes d'élevage, par *Tricoire Frères*. — Rapport sur l'inspection des ruches du canton de Genève en 1933, par *S. Pains-tard*. — Concours de ruchers de la Société romande d'apiculture (suite). — Un drôle de voyage, par *Berger*. — Nouvelles des sections. — Nouvelles des ruchers. — Bibliothèque.

Attention aux communiqués des Sections à la fin du présent Numéro

Service des annonces du „ Bulletin ”

La „Romande” admet deux sortes d'annonces :

1. **Les petites annonces** : leur prix est de 10 cent. le mot qui doivent être payés d'avance, au compte de chèques postaux IV. 1370.

2. **Les annonces commerciales** qui coûtent : 1 page Fr. 50.—, 1/2 page Fr. 25.—, 1/4 page Fr. 12.50, 1/8 page Fr. 7.50, 1/16 page Fr. 4.—.

Bénéficient seules d'un 0/0, les annonces parues en vertu d'un contrat.

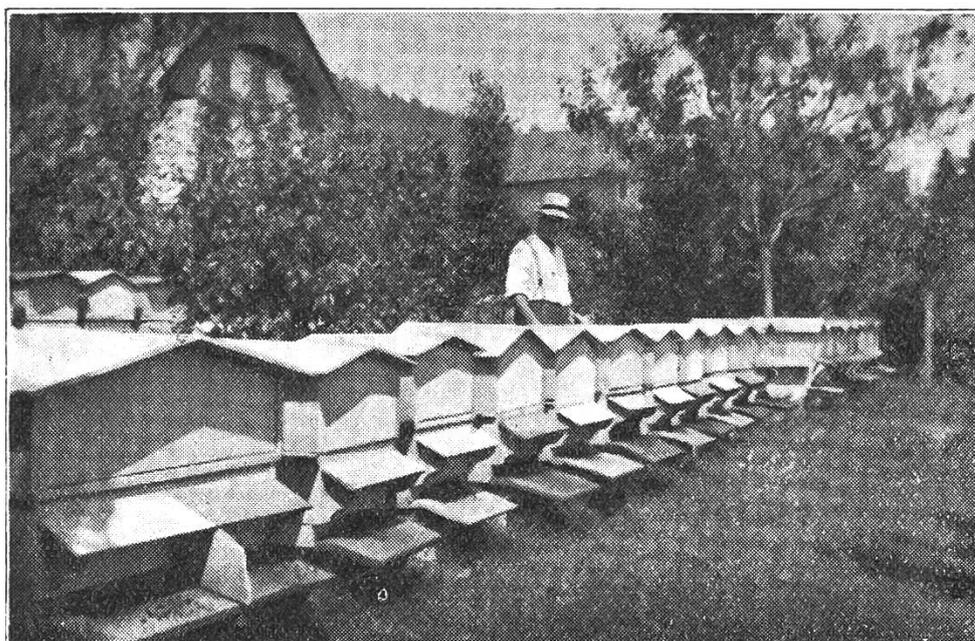
Les annonces arrivant à la gérance après le 16 et qu'il serait encore possible de faire passer à l'imprimerie, seront passibles d'une surtaxe de Fr. 0.50 pour les frais spéciaux occasionnés.

Pour les annonces s'adresser exclusivement à :

Monsieur Charles THIÉBAUD, Corcelles (Neuchâtel). Téléph. 72.98

† PAUL COMTESSE

Notre revue n'est pas un journal nécrologique me disait quelqu'un qui le touche de très près. Et, cependant, lorsqu'en pleine activité, un membre fidèle et dévoué à la société nous quitte, lorsque ce membre a rendu de signalés services dans son activité par son zèle,



M. Paul Comtesse, dans son rucher, à Fontainemelon.
Vue prise en septembre 1933.

par son dévouement, par son exemple joint à sa cordialité, je crois que c'est un deuil pour tous et qu'un court aurevoir dans notre revue s'impose.

Paul Comtesse fut un modeste. Il fut un travailleur méticuleux et consciencieux, un conseiller précieux pour les jeunes.

Lors des renouvellement du comité il n'était pas souvent à l'assemblée de peur que ses qualités et la pression de ses collègues ne l'obligent à répondre oui aux sollicitations.

Aux assemblées pratiques, il était toujours le premier avec son bon et franc sourire et souvent accompagné de son épouse et de son fils.

Fils du vieil apiculteur d'Engollon, que tous les Neuchâtelois ont connu, nous le voyions, dans son gai cottage de Fontainemelon, depuis 1908.

C'est là qu'il développe son rucher qui peu à peu prend du volume. Tout y est tenu de main de maître. Au premier coup d'œil on y découvre l'homme qui aime ses bêtes et les soigne avec amour. Toutes les nouveautés apicoles y sont prudemment expérimentées avec sagesse et avec confiance, nous apprenons son appréciation, appréciation marquée toujours d'un robuste bon sens.

Et maintenant, à 52 ans, ami Paul tu t'en vas, alors que ton œuvre, pour nous, n'était pas terminée ; alors que bien des jeunes avaient encore besoin de tes conseils et de ton expérience.

Nous, les vieux amis, qui parfois nous arrêtons dans ton « kikajon » pour y déguster le verre de l'amitié que si généreusement tu offrais, nous qui apprécions les causeries, parfois longues pour nos épouses qui nous attendaient, mais toujours trop courtes et brèves pour nous, nous dont les cheveux ont blanchi sous le gel des hivers et les chaleurs des étés, nous savons qu'en te perdant, ce n'est pas seulement un collègue qui nous quitte, mais le plus vieil et le plus précieux des amis.

Puisse la terre t'être légère, puisse ton exemple rester vivant dans cette Société d'apiculture que tu aimais tant, et puissent tous ceux qui restent se serrer davantage les coudes.

A ton épouse, à ta famille, nos respectueuses condoléances, nous nous inclinons devant ton cercueil. Au revoir, ami Paul !

Charles Thiébaud.

† M. FRECH

Au moment de remettre ces lignes à l'impression nous apprenons avec chagrin le décès d'un membre honoraire, M. Frech, l'un des plus anciens de nos sociétaires, apiculteur avisé, qui a rendu d'excellents services à de nombreux collègues en mettant à leur disposition ses connaissances et ses conseils dans le magasin d'articles apicoles qu'il tenait avec agrément et beaucoup de bienveillance, rue Saint-Laurent.

M. Frech, âgé, s'était retiré il y a quelques années. Il avait dépassé la 80^{me} année. Nous lui gardons un très bon souvenir et exprimons à sa famille la sympathie de beaucoup d'apiculteurs.

A. G.

CONSEILS AUX DÉBUTANTS POUR MARS

Quel beau mois de février... pour les amateurs de sports en montagne. Mais quel calme dans nos ruchers de plaine. Ici dans notre nouveau domicile, quelques sorties, faibles, de très courte durée : un petit vol de propreté pour les plus vaillantes ...ou pour les plus pressées de nos abeilles. Chaque nuit le thermomètre descend encore au-dessous de zéro et le soleil n'arrive pas encore à réchauffer suffisamment la température pour permettre une de ces « grandes sorties ». Nombre d'apiculteurs commencent à être inquiets et nous les comprenons et partageons cette inquiétude. C'est décidément long, cette réclusion qui dure depuis novembre. Mais il n'y a rien à faire. En tout cas n'essayez pas de devancer les temps par des moyens artificiels de réveil. Le soleil est déjà haut sur l'horizon et d'un jour à l'autre il peut luire une de ces journées où le rucher entier semble vouloir essaimer. Il y a déjà de ces premiers effluves, de ces timides précurseurs des souffles printaniers. Jouissons-en, ce sont là de ces impressions, vagues, presque insensibles, mais d'autant plus remplies de charme. Ces timides essais de chant de nos oiseaux, ces premiers brins verts d'herbe qui pousse dans les coins abrités... tout cela annonce le renouveau et les heures heureuses du premier printemps.

A la première grande sortie, vous pourrez juger de l'état de vos colonies... d'après l'extérieur. N'allez pas ouvrir sous prétexte qu'il fait assez chaud. Modérez votre impatience. Prenez soin de donner un petit coup de sirop ou mieux d'introduire le plus délicatement possible une plaque de sucre en pâte avant d'ouvrir une ruche pour la visiter. C'est prendre les abeilles par le bon bout, c'est-à-dire par le bec et si nous en jugeons par les humains... c'est vraiment le bon bout, celui par lequel on réussit.

Nos conseils seront aussi très timides comme les premières manifestations du printemps. C'est en effet assez difficile de dire ce qu'il y aura à faire. Les conditions sont cette année très variées. Chez les uns, il y a crainte de dysenterie par suite des fortes provisions de miellat, chez d'autres, ceux de plaine qui n'ont pas eu de récolte, il y a la crainte de la faim par suite de la pénurie de récolte et de la consommation tardive des provisions données, chez d'autres encore il y a la crainte de pertes par suite de la longue réclusion. Allez concilier tout cela et donner des conseils qui conviennent à tous.

Mon cher débutant, prenez une résolution énergique : supprimer toute colonie qui est trop faible et par conséquent sujette à prendre toutes les maladies ou à les propager. Ce n'est pas facile, sans doute,

mais il faut arriver à réaliser ce principe. On me citera de belles exceptions... Oui les apiculteurs sont passés maîtres dans cet art des exceptions à citer avec force détails. Mais il n'en reste pas moins vrai que dans nos contrées à récolte unique et précoce, il y a fort peu de temps pour qu'une colonie puisse arriver à se déve-



PIVOINES
pour rêver aux beaux jours de l'été.

lopper assez pour profiter vraiment de la récolte. Si donc à la première sortie, une ruche montre des signes de faiblesse, notez-la pour l'examiner au plus tôt et si votre diagnostic est trouvé juste... réunissez-la à sa voisine le plus tôt possible. Deux bonnes ruches donnent beaucoup plus que huit ou dix moyennes ou faibles, avec beaucoup moins de soins, de risques, de dépenses et de peines.

Nous avons stimulé l'année dernière de très bonne heure et nous avons dû continuer par force, vu le mauvais temps persistant. Résultat : une fièvre d'essaimage telle que nous n'en avons pas vu depuis plus de 15 ans. Donc conclusion : il ne faut pas stimuler... pensez-vous. Nous sommes d'avis contraire. Nous recommencerons cette année et si le beau temps veut bien être avec nous, l'opération tournera du bon côté. Il y a du miel à très bon compte ; mélangé à de bon sirop de sucre, il fera merveille... et soulagera le marché encombré du miel.

Pour le moment, il faut surtout veiller à la bonne conservation

de la chaleur. Si vous n'avez pas calfeutré jusqu'ici, faites-le maintenant. Le jeune couvain qui augmente demande beaucoup de chaleur et les nuits, les journées parfois aussi sont froides. Nous avons revu dernièrement un apiculteur qui nous a guidé dans nos premiers essais. Je ris encore en pensant à la collection de vieux vêtements, de vieilles jupes, de vieux « brousse-tout », etc., dont il remplissait ses ruches. J'admirais cette patience avec laquelle il remettait soigneusement tout ce matériel calorique en place, mais je pouvais aussi, lors de la récolte admirer le résultat de ces précautions, ridicules aux yeux de certains sceptiques, mais en somme inspirées par le bon sens et une vraie connaissance des besoins de la colonie. C'est entendu nos braves et industrieuses petites bêtes peuvent s'accommoder de bien des conditions, hiverner dans des caisses à macaronis et à claire-voie, mais si elles pouvaient parler... que ne diraient-elles pas à ceux qui les négligent et se refusent à les mettre dans de favorables conditions ?

En somme l'année est en retard. Ce retard peut sans doute se rattrapper, mais nous renvoyons à avril les conseils à donner au sujet de la grande visite estimant qu'il faut laisser la colonie se développer naturellement avant d'intervenir dans son organisation. Si le temps se mettait au doux, vous pourrez toujours donner un stimulant à petites doses, sauf si les provisions devaient être à bout et votre conscience mal à l'aise. D'ailleurs nous ne nous faisons pas d'illusion : les conseils sont faits pour n'être pas suivis... surtout lorsqu'ils viennent du vieux radoteur soussigné.

St-Sulpice, le 21 février 1934.

Schumacher.

CURIEUSES CONSTATATIONS

« Monsieur, sur les neuf ruches que vous m'avez traitées contre l'acariose, quatre sont mortes, allez constater. » J'y allai. Effectivement, celles où j'avais introduit les palettes par le trou de vol afin de ne pas décoller le coussin, avaient passé de vie à trépas. Pourquoi seulement celles-là ? Un examen sommaire me fit supposer une autre cause. Trop nourries. Cadres operculés jusqu'à la dernière cellule excepté un ou deux angles où s'étaient réfugiées les abeilles en groupes isolés, donc mauvais hivernage. Je jugeai indispensable la présence de M. Magnenat, inspecteur cantonal, dont le verdict ne fit que confirmer mon opinion. Cette fuite vers ces îlots de sûreté

était-elle due au traitement ? Avant de répondre, il s'agissait de savoir si les autres ruches se présentaient la même chose au point de vue nourriture et cellules ouvertes mêmes vides. Sagement, M. Magnenat renvoya toute décision jusqu'à plus ample examen.

En mon for intérieur, j'étais persuadé que l'introduction des palettes par le bas constituait la cause principale des décès, mais que vois-je en raclant les plateaux de mes ruches traitées par en haut ? Des tas de mortes. Dans quelques-unes, il y avait une telle décomposition de cadavres que les abeilles s'étaient faufilees entre les sacs placés sur les cadres et paraissaient toutes gaillardes sous le chapiteau ! La plus belle colonie, exempte de mortalité est précisément celle atteinte autrefois de 60 % d'acariose et guérie radicalement.

En somme, on constate de grosses différences dans les résultats de l'hivernage. Nous en reparlerons quand une journée vraiment chaude nous permettra de guigner sérieusement les cadres.

Puisqu'on parle de nettoyage des plateaux, j'ai deux façons de procéder. Si c'est trop tôt, c'est-à-dire en février, je me contente de soulever le devant de la ruche sur son plateau, la caler à 8 ou 10 centimètres de haut, et avec l'aide d'un racloir minuscule à long manche, de mettre au propre le dit plateau. En mars, j'enlève la ruche de dessus son fond, la pose à terre, nettoie rapidement ce plancher et remets la maisonnette en place.

Pour terminer, un mot sur le miellat qui fait mourir les vieilles abeilles surtout. Autrefois, au temps de Socrate, on se débarrassait des personnages décidément trop en évidence en leur présentant un verre de cigüe. Lorsque l'heure suprême fut arrivée pour le grand Arménien, on le charria un petit bout dans le port de la célèbre cité. Tranquille, résigné, il but à la coupe mortelle et s'en alla de ce monde depuis son bateau.

J'en ai goûté l'autre jour à Aubonne de cette cigüe. Des amis intimes m'avaient préparé la coupe. Croiriez-vous que depuis, les piqures d'abeilles me font l'effet de caresses !

La vie est belle, toujours belle avec les insectes aimés, consolateurs. Avec les humains ?... Hélas !

Berger.



La publicité dans le

Bulletin de la Société Romande d'Apiculture

porte et rapporte beaucoup.

LE SAPIN MELLIFÈRE

Les observations faites par M. Farron et décrites dans le numéro de septembre 1933 de notre *Bulletin* m'ont vivement intéressé.

Le procès des pucerons est définitivement terminé et il serait désirable que nous n'en causions plus jamais.

C'est en 1907 que, pour la première fois, j'examinai de près la provenance d'une forte miellée qui se produisit de juillet à mi-septembre. Comme M. Farron, je m'étais rendu à la forêt voisine pour scruter d'où provenait la source du nectar récolté. Approchant d'un sapin rouge (épicéa), je me suis rendu compte de l'intense activité des abeilles, dans l'intérieur de l'arbre spécialement. Regardant les choses de plus près, j'ai constaté qu'elles récoltaient les gouttelettes de suc se formant à l'extrémité des aiguilles.

Cette miellée de sapins se produisit à nouveau en août et septembre 1911, en 1918, en septembre 1928 et l'année dernière en juillet, août et septembre.

En 1928, pour ce qui concerne notre région, seuls les sapins des forêts basses produisirent du miellat et ceci dans la seconde quinzaine de septembre seulement. Cette petite récolte étant restée entièrement dans les cadres du corps de ruche pendant l'hiver, les colonies en ont souffert. Au printemps 1929, il y eut une forte dysenterie et de nombreuses pertes chez les apiculteurs peu avisés.

Ainsi donc, dans l'espace de 30 ans, cinq années seulement nous gratifièrent d'une récolte tirée des sapins.

Il est un fait, encore inexpliqué je crois, c'est que, dans nos Alpes du moins, on n'a jamais vu les abeilles récolter sur les sapins dans la haute montagne. Cette exsudation de sève ne paraît plus se produire dès 1500 m. L'année dernière, par exemple, les ruchers situés à cette altitude ont produit un beau miel jaune clair et de qualité vraiment supérieure. On n'y a pas remarqué une seule abeille dans les forêts de sapins, quoique celles-ci fussent à proximité immédiate. A Champéry, où j'ai eu l'occasion de rendre visite aux apiculteurs de l'endroit, en août dernier, j'y ai aussi trouvé un beau miel blond ; un vétéran de là-haut, très observateur, m'a affirmé n'avoir jamais aperçu d'abeilles butinant sur les sapins. Ce qui fait que dans ce beau Val d'Illiez, les apiculteurs du haut n'ont fait qu'une petite récolte, mais du miel beau et bon, tandis que ceux du bas ne savaient plus où loger leur manne forestière.

Il en a été ainsi dans nos Alpes vaudoises. D'après mes nom-

breuses observations, c'est l'épicéa qui a été le plus généreux, l'année dernière, tandis que dans le Jura c'est plutôt le sapin blanc.

Comme M. Farron, j'ai pris la peine de passer sous le microscope quelques aiguilles provenant de branches d'épicéas bien engluées. J'y ai remarqué une rangée de petites gouttelettes sur la face supérieure de toute la longueur de la nervure centrale de l'aiguille. Parfois, quand ces gouttelettes ne sont pas récoltées et que l'aiguille penche vers le sol, elles se réunissent et forment comme une goutte de rosée à l'extrémité de l'aiguille. La moindre brise fait détacher la goutte.

Je n'ai jamais remarqué de pucerons sur l'épicéa englué, tandis que le sapin en abrite parfois. Mais ce n'est pas une raison pour croire que ce soient les excréments de ces insectes qui sont récoltés par les abeilles.

La miellée du sapin, blanc ou rouge, est une exsudation de sève qui se réalise après une période prolongée de journées très chaudes. La chaleur ayant atteint l'intérieur même de la forêt, chauffé le sol, la sève monte alors avec une grande force ascensionnelle jusque dans les pores des aiguilles. Là, stationnant au contact de l'air, elle subit, tout comme un fruit, une transformation chimique qui en fait le liquide sucré que les abeilles et d'autres mouches récoltent.

M. Farron ne paraît pas être d'accord de donner le nom de miellat à cette substance. Et pourtant, entre nous soit dit, est-ce bien du miel ? Il a été convenu jusqu'ici de désigner sous le nom de miel un liquide élaboré par les fleurs. Or, cette exsudation de sève, qu'elle provienne du chêne, de l'érable, du frêne ou du sapin, est une production végétale désignée sous le nom de miellée. Au point de vue analytique, elle aura probablement autant, si ce n'est plus, de vertus que le miel, mais quant à ce bon arôme qui fait du miel l'aliment le plus fin et le plus pur que l'homme puisse absorber, elle ne le possède malheureusement pas. C'est du reste la raison pour laquelle il existe, dans le commerce, un prix pour les miels de fleurs (première récolte) et un prix inférieur pour ceux de seconde récolte, qui sont en général plus sombres et récoltés en partie sur les arbres.

Voilà, M. Farron, les quelques réflexions que votre intéressant article m'a suggérées. Reste à élucider : « Pourquoi le sapin n'est-il pas mellifère à une certaine altitude ? » Peut-être la chaleur n'est-elle plus assez forte ? A qui l'explication du mystère ?

E. Péclard.

ECHOS DE PARTOUT

De quoi sont faits les opercules ?

On admet généralement que les opercules du miel sont entièrement composés de cire pure ; les apiculteurs peuvent cependant constater que la fonte de ces opercules laisse toujours un résidu assez important. On peut supposer qu'une certaine quantité de pollen s'y trouve incorporée par hasard. Quant aux opercules des cellules contenant du couvain, les livres d'apiculture affirment qu'ils sont formés d'un mélange poreux de cire et de pollen, permettant l'accès de l'air dans la cellule. Cette manière de voir est due au Dr de Planta qui, de 1884 à 1887, soutint avec Dzierzon une controverse assez vive, le célèbre curé affirmant que les abeilles n'employaient que la cire pour couvrir les cellules. Le dernier mot resta au chimiste et, depuis ce moment, l'opinion de de Planta fut considérée comme un fait acquis, par Dadant, Zander, Digges, Leuenberger et d'autres.

Mais voici que T. Weippl, directeur de l'école d'apiculture de Vienne, s'est livré à des observations rapportées dans les *Archiv für Bienenkunde*, dont il ressort que c'est Dzierzon qui avait raison. Il est vrai que les opercules du couvain sont rarement formés de cire pure, parce que les abeilles les construisent sans exception au moyen de cire prélevée sur le rayon où elle est employée. Cette cire contient donc, presque toujours, des impuretés, telles que pollen, excréments, débris de cocons, etc. Mais, si l'on dissout dans l'éther ou la benzine des opercules provenant d'un rayon neuf utilisé pour la première fois par la reine, on obtient une solution dorée, absolument claire, sans le moindre sédiment ; il ne reste qu'une membrane soyeuse d'un blanc pur, la partie du cocon attachée à l'opercule.

Un examen minutieux des opercules montre, d'autre part, qu'ils ne constituent pas une masse compacte et homogène, mais une mosaïque de pièces de cire à surface rugueuse, certainement perméable à l'air.

Encore le plan quinquennal apicole.

Incubation artificielle.

Nous avons déjà parlé des décisions, plutôt bizarres, des théoriciens de Moscou concernant l'apiculture. Alexandre Bagdanoff donne encore à ce sujet, dans le *Bee Kingdom*, des renseignements époustouffants, comme dirait le président de la F. V. A. Le *plan*, car ce n'est toujours qu'un plan, est annoncé comme suit dans un journal

apicole suisse : « La victoire définitive de la technique apicole en U. R. S. S., qui va tourner une nouvelle page et entrer dans une nouvelle voie pour la gloire du socialisme. » Pour cela, il faut évidemment des hommes nouveaux, et les noms des représentants autorisés de l'apiculture ont disparu des journaux russes. Il s'agit, en effet « de balayer les derniers vestiges de l'influence des seigneurs et des intellectuels du passé, de faire de l'apiculture une affaire purement industrielle en transformant du miel et du pollen en centaines de milliers de tonnes d'abeilles ». (*Sic.*)

La région inférieure de la Volga, par exemple, a besoin de 1.310.000 colonies d'abeilles pour la pollennisation de ses vergers et de ses jardins cultivés techniquement ; elle n'en possédait que 52.000 en 1931. Et les techniciens (encore !) de décider qu'elle en aurait 90.000 en 1932, 188.000 en 1933, 360.000 en 1934, 720.000 en 1935 et 2.000.000 en 1936. (Re *sic.*) Pour arriver à ce résultat, les techniciens (toujours) ont imaginé *l'incubation artificielle* ! C'était simple comme l'œuf de Colomb, mais encore fallait-il y penser. En effet, les abeilles consomment une quantité considérable de nourriture pour entretenir la chaleur nécessaire à l'éclosion du couvain. Or, comme vous le savez certainement, le chauffage à la houille est 2066 fois, le chauffage au pétrole 779 fois et celui au bois 8 fois meilleur marché que le chauffage au miel. Vous voyez que tout a été soigneusement calculé !

Donc, certaines colonies sont exclusivement occupées à produire du couvain ; aussitôt que celui-ci est operculé, il est enlevé de la ruche et placé dans des incubateurs maintenus à la température voulue : pas moins de 30° C., car l'éclosion serait retardée de 4 à 5 jours et le temps presse ; pas plus de 40°, car le couvain meurt. La température la plus favorable est, paraît-il, de 35°. Une fois écloses, les abeilles sont ou doivent être employées à créer des colonies nouvelles ou à renforcer les faibles. Si j'en avais, je m'empresserais de les remettre dans les ruches où je les aurais prises, qui en auraient un urgent besoin. Il est vrai que je suis un affreux praticien de l'ancien temps.

Résultats : nosémose intense ; loque, probablement européenne, dans des proportions désastreuses ; colonies réduites à zéro. Et c'est avec des théories semblables qu'on prétend transformer le monde.

J. Magnenat.

MARCHÉ DU MIEL

Nous avons reçu encore nombre de correspondances à ce sujet, mais devons renoncer à les publier : elles reviennent toutes à la plainte générale vis-à-vis de ceux qui ont gâché les prix et mis le désordre dans l'organisation de ce marché.

La question sera traitée à l'assemblée des délégués et peut-être surgira-t-il là une idée lumineuse. Pour le moment, nous demandons à tous de suivre le conseil de l'un de nos correspondants qui nous écrivait ceci : « Tous les apiculteurs qui m'abordent en sont à se plaindre du manque d'écoulement du miel. Le remède... il n'y en a point que celui de patienter et je puis répondre à presque tous ceux qui me parlent : J'en ai encore moi-même dix fois plus que vous et il ne m'épouvante pas. »

Répétons en effet que le miel se conserve fort bien plusieurs années, logé en local sec, sain, sans odeur et en ustensiles appropriés. Nombre de commerçants ont exagéré le bénéfice pris à la fois sur le producteur et sur le consommateur, car si les prix de gros ont dégringolé d'une façon vertigineuse, les prix de vente au détail n'ont pas pris la même direction. Encore ici, il y a lieu de faire les réserves nécessaires : il y a des négociants honnêtes qui sont restés dans les normes voulues.

Cherchons tous la solution. Se trouvera-t-elle dans la formation d'une coopérative de producteurs ? L'article paru à ce sujet ne nous a procuré aucune réponse, mais cela viendra peut-être encore. En attendant, prenez vos précautions contre les acheteurs malhonnêtes qui foisonnent, qui achètent même à des prix élevés... mais ne paient jamais.

La question reste très difficile à résoudre et il n'est pas trop du concours de tous et de toute la solidarité possible pour arriver à en trouver la solution.

Schumacher.

PAS CHER, EN EFFET !

Il y a quelque temps, je me faisais soigner chez un de nos dentistes à Lausanne. Tout en me faisant faire des grimaces en me triturant les gencives, notre docteur qui s'adonne également à la chasse, ne cessait de me raconter des histoires et en vint sur le chapitre des abeilles :

« Excellente récolte cette année, très abondante n'est-ce pas ? me disait-il, je ne pouvais répondre, il m'avait rempli la bouche de coton, mais du miel coulé faut pas m'en parler, on m'en donnerait que je ne le voudrais même pas ; à moi il me faut du miel en rayons. Cette année j'ai tout particulièrement bien réussi, car à chaque saison de chasse, je visite régulièrement un agriculteur du canton qui possède des ruches en paille. Il avait cet automne de magnifiques capots, j'en choisis un sans hésiter qui pesait environ 4 kilos, pour le prix de 11 à 12 francs, ce qui ne faisait pas même 3 fr. le kg. Vraiment pas cher en effet ! pour un capot épatant !

Et après 30 minutes à peine de soins reçus je demande la note : « C'est 12 francs, Monsieur. »

— Je me suis dit : « Quand même, ces Messieurs les dentistes, ne mettent pas longtemps à se créer un capot ! ils sont encore plus habiles que les abeilles ! »

C. J.

EBRANLEMENTS DU SOL ET DES RUCHES

Le problème que vous posez dans le dernier numéro du *Bulletin* ne me paraît pas insoluble. Je suis persuadé que vous recevrez de nombreuses réponses. En voici une que je n'ai pas la prétention de croire parfaite mais qui peut aider à trouver la bonne solution :

1. En premier lieu supprimer ou au moins amortir les vibrations provenant du dévalage des billes sur le sol gelé. Il suffit pour cela de mettre sous les ruches des ressorts ou plus simplement des coussinets. On peut fabriquer ces coussinets soi-même avec de petits sacs remplis de sable, de sciure, de paille ou toute autre matière amorphe mais bien sèches et à l'abri de l'humidité pour éviter le gel.

2. Pour réchauffer l'intérieur des ruches, il y a un moyen simple et peu coûteux et qui de plus ne demande aucune surveillance. Il suffit de n'être pas trop éloigné d'un réseau de distribution électrique, et de faire ce que font les propriétaires d'auto qui ne possèdent pas de garage chauffable, c'est-à-dire de placer une lampe électrique d'intensité moyenne dans le corps de ruche. Badigeonner l'ampoule de couleur sombre ne laissant pas passer la lumière. Entourer cette ampoule d'un treillis fin pour que les abeilles ne viennent pas se brûler contre la lampe. La chaleur produite est suffisante.

Cette installation peut être faite sans l'aide de spécialiste à l'exception de la pose du compteur électrique.

O. Rey-Bellet

EBRANLEMENTS DU SOL

Je me permets de vous indiquer un moyen simple et pratique pour annuler les vibrations, secousses, provoquées par les mouvements du sol. Il faut mettre sous les ruches, entre la ruche elle-même et son support, des morceaux de liège pressé et imprégné. Ce moyen s'emploie couramment dans les usines pour préserver les compresseurs contre les ébranlements et les vibrations, comme aussi pour atténuer le bruit. Ce liège peut être fourni par la maison Wanner & Cie, à Horgen.

E. Ryter, apic. Gimel.

POIDS ET MESURES

Dans le compte rendu des Montagnes Neuchâteloises, paru dans le *Bulletin* du mois de décembre, il est écrit : « Tous les apiculteurs doivent-ils avoir une balance étalonnée ? »

Permettez à un apiculteur et en même temps vérificateur d'un arrondissement de répondre.

L'article 25 de la loi fédérale des poids et mesures, du 24 juin 1909, dit ceci au premier alinéa : « Les mesures de longueur et de capacité, les poids, les balances, les thermo-alcoolmètres, les compteurs à gaz, les instruments électro-métriques ne peuvent être employés dans le commerce sans avoir été vérifiés et poinçonnés. »

L'ordonnance fédérale du 12 janvier 1912 dit à l'art. 7 : « Toutes les mesures de longueur et de capacité, les poids et les balances employées dans le commerce doivent être contrôlées au moins une fois tous les trois ans, en tant qu'ils ne sont pas l'objet de dispositions particulières. »

Puis les trois alinéas de l'art. 8 de la même ordonnance :

« Doivent être étalonnées les mesures de commerce (mesures de longueur et de capacité, poids et balances) installées dans les lieux accessibles au public (bureaux de poste et de douane, gares, établissements de transport), fabriques et ateliers, locaux de vente, restaurants et hôtels, etc., dans les casernes et fortifications, et celles dont se servent les artisans et les autres commerçants pour fixer les prix ou salaires qu'ils ont à payer dans leurs relations avec ceux qu'ils ont chargés d'un travail.

Les mesures de longueur et de capacité, les poids et les balances affectés d'ordinaire à des usages privés, mais employés parfois (fût-ce même rarement) soit à l'achat, soit à la vente de marchandises sont également soumis à l'étalonnage.

Doivent aussi être étalonnés et contrôlés périodiquement les poids et balances servant à détailler des objets vendus au poids, même si les balances se trouvent au dehors du local de vente. »

De ce qui précède, il faut conclure qu'il n'est pas obligatoire d'avoir une balance étalonnée, mais *d'utiliser un engin étalonné*. Le vérificateur a le devoir de s'enquérir de l'engin dont vous vous servez et exiger qu'il lui soit présenté.

Les bascules servant à contrôler la marche d'une ruche ne sont pas soumises à l'étalonnage en tant qu'elles ne s'utilisent pour aucune vente ou achat quelconque.

L'usage de balances dites de ménage est interdit.

Si le poids est indiqué par l'expéditeur sur les colis remis à la poste, celui-ci doit utiliser des balances étalonnées selon l'art. 8 de l'ordonnance du 12 janvier 1912.

Ce sont les possesseurs d'engins de pesage, etc. qui doivent s'annoncer aux autorités qui, elles, avisent le vérificateur où il doit aller lors de la vérification périodique.

R. Huber.

(*Réd.*). Nous remercions M. Huber pour les précisions qu'il apporte dans cette question qui intéresse un grand nombre d'apiculteurs.

DÉSERTION DES RUCHETTES D'ÉLEVAGE

Nous n'avons point l'intention, en entretenant les lecteurs du *Bulletin* de ce sujet, de faire la leçon aux éleveurs de métier qui en savent plus long que nous sur ce chapitre, le plus beau de l'apiculture, mais d'aider les amateurs que l'élevage des reines tenterait. Donc, puisque la question a été posée, nous venons dire, avec l'assentiment du Rédacteur, ce que nous avons remarqué quand cet élevage nous intéressait.

La désertion des ruchettes dites « Baby », semble être, par le nombre important des plaintes exprimées, la plus grande pierre d'achoppement, dans l'élevage des reines. Cette désertion dont nous avons subi les fâcheuses conséquences provient presque toujours, des petits *malaises fondamentaux* ressentis dès le début de leur formation, par ces petites populations, cependant pleines de bonne volonté. Ne pouvant venir à bout, dans les limites de leurs efforts, à surmonter l'anomalie de leur fausse situation de groupe abeiller parfait, à la reconstitution duquel tend tout leur travail, c'est le *désespoir* d'un tel état qui les arrache de leurs ruchettes, l'homme n'ayant point su présider à leur formation heureuse. Il faut souvent

peu de chose pour rompre l'équilibre d'harmonie nécessaire dans toute colonie organisée, à plus forte raison dans ces petits embryons. Et en effet, qu'il y ait trop ou trop peu d'abeilles, qu'il y ait trop ou trop peu de miel, qu'il y ait trop ou trop peu de pollen, qu'il y ait trop ou trop peu de chaleur, le même effet démoralisant se produit. Une des plus nombreuses causes, pour ne point dire la principale, de mécontentement, c'est que l'on constitue forcément mal ces petites colonies, puisqu'on les forma au même moment, dans la même heure, avec les abeilles qui se trouvent dans la ruche qui les fournit. On a alors : 1. Ou tout des butineuses ; 2. Ou tout des couveuses ; 3. Ou tout des nourrices. Or, la bonne harmonie de la ruche organisée ou du noyau en formation exige, qu'il y ait assez de butineuses, assez de couveuses, assez de nourrices, dans chaque ruchette. Mais une telle organisation est une résultante de circonstances, de hasard heureux, très souvent indépendants de la volonté de l'apiculteur le plus averti, toujours trop porté à *juger humainement* l'organisation parfaite de la ruche. On conviendra aisément qu'une jeune reine de haute lignée, née dans une telle ruchette sera servie à souhait. Donc, il ne faut point la laisser croupir là-dedans, ne pouvant s'y développer suffisamment. Utilisons-la dès les premiers œufs pondus, sinon, elle nous tournera les talons, tant-pis pour nous !... Surtout n'essayons point de la retenir prisonnière au moyen de la grille. Nous la tuons d'avance, sans le vouloir, sans nous en douter, nous sommes ses bourreaux. Car après un premier, suivi d'un second, d'un troisième essai de départ, la plupart du temps à notre insu, nous ne retrouvons qu'une pauvre reine au corps noirci, ailes rongées, pattes cassées, poils arrachés, et en plus un désordre complet, total, au logis où à l'abondance succède la misère noire. Voilà ce que nous aurons fait de la belle reine dorée des premiers jours de son existence par notre *ruse coupable*. Il vaut mieux, si on ne peut disposer d'une telle reine *dès quelle est prête* la laisser émigrer... et si la chance est pour elle, ne sera point perdue tout à fait, elle contribuera à *relever le niveau abeiller* du voisinage immédiat.

La claustration, la mise en boîtes, d'une reine, en pleine ponte, risque fort de diminuer ses facultés de bonne pondeuse, si elle ne les ruine point, parfois, tout à fait. On ne devrait les emboîter qu'au début de leur première ponte ou sur la fin de la saison. Et quand nous achetions des reines aux Italiens, par paquets, il n'en restait, bien souvent qu'une ou deux de bonnes par envoi. Le reste, sans être médiocre, disparaissait dans le courant de la saison. Toute réclusion, même d'un seul jour, sera à éviter, car elle a pour effet

de démoraliser, de vieillir prématurément, définitivement, les abeilles. Il faut, donc, s'en garder comme d'un grand malheur, et ne jamais les enfermer, si ce n'est pour les transporter.

D'aucuns portent au loin leurs nucléus, une fois formés, pour satisfaire immédiatement *au besoin de liberté* de leurs abeilles. Nous avons toujours considéré cela comme une *mauvaise affaire pour les nymphes des futures reines*. Nous faisons exactement le contraire. Les nucléus étaient formés dans un rucher éloigné et portés ensuite, à pied-d'œuvre, pour recevoir les alvéoles. Ajoutons que l'élevage en nucléus ne peut être pratiqué que par un homme actif, exercé, habile, connaissant l'abeille à fond, qui juge au premier coup d'œil, à l'emporte pièce, enlève la situation lestement. Qualités remarquables que tout le monde ne peut avoir... Pour l'amateur, ce genre d'élevage est un peu trop... rapide... exigeant une surveillance de tout instant, ne lui laissant aucun répit, n'est qu'une source de désillusions amères pour lui... l'oiseau s'envolant rapidement sans le prévenir ! Cela nous amena à former un type de ruchette trois cadres du nid-à-couvain. Elevage un peu plus coûteux comme formation, il est vrai, mais de combien d'aisance il est payé !... A un certain moment, on peut prendre, un cadre de couvain naissant, un cadre d'œufs, un cadre de miel à chaque ruche, que l'on remplace par des cadres bâtis ou de cire gaufrée sans leur nuire en quoi que ce soit. Au contraire, cette petite saignée, faite opportunément, en fait des ruchées modèles, de tout repos, pour le restant de l'année. En ayant soin de faire élever des alvéoles de reine, d'un nombre proportionnel à nos besoins, on peut retirer facilement 4 ou 5 reines de chaque ruchette, à peu de frais d'entretien. Celles qui restent, en fin de saison, sont ordinairement assez fortes pour hiverner convenablement avec succès. Nous sommes partisans de ruchettes perfectionnées, se prêtant à toutes méthodes sans avoir à subir des modifications ultérieures, indépendantes les unes des autres, mobiles, facilement démontables, juxtaposables, dans tous les sens. Par opposition et par expérience, nous sommes ennemis des boîtes intransformables, ne se prêtant qu'à une seule combinaison, ou des ruches divisées en compartiments multiples, d'un seul bloc, comme ne répondant pas à ce genre d'élevage. En terminant, et si un jour nous reprenons l'élevage des reines, nous rêvons d'une ruchette composée de cadres à feuillets comme la ruche de Huber, qui aurait l'avantage d'offrir à *chaque nucléus un logement à sa taille*, correspondant à sa force et offrir ainsi le maximum de garanties au petit groupe, d'assurer en fin de saison un groupement hivernal collectif idéal !

Tricoire frères, La Charmille, Foix (Ariège).

RAPPORT SUR L'INSPECTION DES RUCHES DU CANTON DE GENÈVE EN 1933

Cette année, d'après le tour de rotation, les ruches de la rive gauche entre Arve et Lac furent soumises à l'inspection. Ce secteur comprend les 14 communes suivantes : Hermance, Anières, Collonge-Bellerive, Meinier, Jussy, Presinge, Puplinge, Choulex, Vandœuvres, Coligny, Eaux-Vives et les 3 Chêne. Dans ce rayon nous avons trouvé 492 colonies se répartissant entre 97 propriétaires.

Cette visite a été facilitée d'une façon exceptionnelle grâce au temps merveilleux qui n'a cessé de régner pendant toute notre tournée. Presque partout les colonies sont bien approvisionnées, car si la première récolte a été à peu près nulle, une deuxième arrivée à point a sauvé de la misère bon nombre d'entre elles.

J'ai trouvé quelques ruchers admirablement bien tenus avec élevage de reines pratiqué avec intelligence ; de suite on distingue là des apiculteurs qui aiment leurs abeilles quoique cet amour soit un tantinet intéressé puisqu'il grandit en raison directe des bidons de miel obtenus. D'autres, mais c'est la minorité, sont dans un état déplorable. Si l'extérieur d'une ruche est toujours désagréable à voir lorsque la peinture n'est plus qu'un souvenir, que pieds et plateaux sont en partie pourris, que dire de l'intérieur quand le coussin est inexistant, que la toile cirée ou le vieux sac sont percés de part en part et que les rayons ne forment plus qu'un seul bloc. Une ruche a beau être à rayons mobiles, si elle n'est visitée que tous les trois ans lorsque passe l'inspecteur, celui-ci doit user de toute sa science avec coups de levier en tous sens pour en sortir quelques rayons, le tout accompagné malheureusement de quelques juréments et d'abeilles massacrées. Si vous voulez qu'on vous appelle apiculteurs, faites un peu d'ordre là-dedans, observez les mesures dans vos ruches et changez ces rayons à formes bizarres contre des feuilles gaufrées.

Ce rapport sera bref, car la matière, en l'espèce les maladies manquent. En effet, dans l'inspection de ce secteur, je n'ai trouvé ni loque, ni ruche suspecte d'acariose.

Une seule ruche à Jussy présentait un peu de couvain mort provenant plutôt d'une mauvaise reine, néanmoins elle sera à revoir l'année prochaine. Un vrai cas de loque maligne me fut signalé ce printemps dans un rucher de Dardagny ; ce rucher avait été visité l'année dernière, mais après mon passage le propriétaire avait reçu cette colonie d'un parent ; cette ruche que j'ignorais dans mon ancien

emplacement ne fut pas inspectée lors de ma tournée. S'il m'avait demandé un certificat pour le transport il se serait évité la peine du déménagement et les risques de contagion ; elle fut immédiatement détruite.

Quant à l'acariose le peu de cas signalés est vraiment réjouissant. Une colonie à Conignon atteinte au 100 % ce printemps a dû être détruite, trop faible pour être traitée ; cette colonie étant seule dans un endroit isolé, il n'y a pas lieu de s'occuper des voisines.

A Avully, une ruche atteinte légèrement depuis l'an dernier, présentait encore cet été quelques abeilles acariennes, elle est soignée ainsi que tout le rucher avec le salicylate de méthyl.

A Aïre, dans un rucher de 9 colonies, une me paraissant suspecte fut reconnue atteinte déjà l'année dernière. Depuis lors cette colonie n'a reçu aucun traitement et cet automne l'analyse du Liebefeld n'a rien trouvé d'anormal dans ces 9 ruches. Le Dr Morgenthaler, auquel j'exprimai l'avis que peut-être une colonie peu atteinte se guérit d'elle-même, me répondit que ce rucher ne pourrait être déclaré sain qu'après un traitement.

Dans un rucher du Petit-Saconnex, 2 colonies sont atteintes depuis l'année dernière et sont traitées au salicylate, malheureusement quand je suis allé le voir cet automne, il m'a été impossible d'y prélever des abeilles, le temps s'étant couvert et refroidi brusquement. Ce n'est que partie remise.

En résumé, les 3 cas cités plus haut étaient déjà mentionnés dans le rapport de l'année dernière ; il n'y a à ma connaissance pas de nouveaux cas. Si l'acariose a pour le moment fortement diminué dans notre canton, je crois pouvoir en attribuer la cause, pour une large part, à l'emploi du remède Frow. Il a été, voici deux ans, administré dans presque toutes les ruches atteintes ou suspectes et le résultat a dépassé toutes nos espérances. Au printemps suivant plus besoin d'analyses microscopiques, acariens et abeilles avaient passé dans un monde meilleur. Après ce grand nettoyage nos apiculteurs ont pu reconstituer leur rucher sans crainte.

Du reste, en lisant le *Bulletin d'Apiculture* de cette année, on a pu se rendre compte des plaintes de nombreux apiculteurs dont les ruches ont subi le même sort. Les inspecteurs qui ont appliqué ce traitement prétendent que les colonies étaient probablement faibles ou orphelines, mais après les essais que j'ai vu faire par des personnes très minutieuses dans l'emploi de ce remède, force m'est de reconnaître qu'il est trop violent et qu'il vaut mieux ne pas le recommander tant que son application ne sera pas sans danger pour les abeilles.

Pour le moment, le traitement au salicylate de méthyl lui est bien supérieur, étant facile à employer et inoffensif pour la colonie ; jusqu'à maintenant celles qui ont été soignées avec ce produit se portent bien.

L'inspecteur cantonal des abeilles :

(A suivre.)

S. PAINTARD.

**CONCOURS DE RUCHERS
DE LA SOCIÉTÉ ROMANDE D'APICULTURE EN 1933
RAPPORT DU JURY**

Monsieur le Président et Messieurs,

Ensuite du mandat que vous lui avez confié et du tirage au sort effectué lors de l'assemblée des délégués de février, le jury des concours de ruchers institué par la Société romande d'apiculture a l'honneur de vous présenter le rapport suivant.

Le tirage au sort désigna le Valais, rive gauche, comme contrée à inspecter.

38 apiculteurs s'inscrivirent pour le concours.

5 se retirèrent avant le commencement des opérations.

1 concurrent ne fut pas classé.

Ainsi 32 exploitations furent visitées, se répartissant comme suit :

Section de Monthey :

6 concourants présentent 138 ruches dont 18 DT et 120 DB

Section de St-Maurice :

5 concourants avec 60 ruches dont 41 DT 12 DB et 7 Voirnot

Section de Martigny :

3 concourants avec 96 ruches dont 67 DT et 29 DB

Section d'Entremont :

2 concourants avec 45 ruches dont 10 DT 25 DB et 10 Métroz

Section de Conthey :

3 concourants avec 96 ruches dont 73 DT et 23 DB

Section de Sion :

1 concourant à Bramois avec 7 ruches dont 7 DT

Section d'Hérens :

5 concourants avec 133 ruches dont 101 DT et 32 DB

Section de Sierre :

7 concourants avec 251 ruches dont 175 DT et 76 DB

soit : 826 ruches dont 492 DT 317 DB

Le jury, composé de M. Mayor, président, de M. E. Coquoz, d'Evionnaz, désigné par les sections concourantes, et de M. Courvoisier, rapporteur, fonctionna du 26 juin au 5 juillet et dut faire diligence pour se rendre dans toutes les vallées à gauche du Rhône et se déplacer même jusqu'à Gondo. *(A suivre.)*

UN DROLE DE VOYAGE

Un des désavantages d'avoir son pavillon isolé en pleine campagne est le danger des souris. La dernière chose à faire consiste à se dire après la mise en hivernage : « Maintenant me voilà tranquille jusqu'au printemps. Je puis dormir sur mes deux oreilles. » C'est le raisonnement que j'ai tenu autrefois ; or, oyez ce qui arriva. Une bise carabinée a soulevé un coin de toit de tôle en descellant quelques briques. La pluie est tombée sur la grande arche contenant les cadres. L'humidité a fait travailler le bois. Conséquence : une fente élargie par les souris entrées par l'orifice du mur. Vous devinez le reste sans compter la moisissure de nombreux cadres. Et d'un ! A Bugnau, un malandrin a forcé le contrevent, cassé un carreau et, dans ses investigations à l'intérieur, a naturellement laissé ouverte la caisse à cadres. Les souris de la région côtière, au moins aussi nuisibles que celles du pied du Jura, les ont imitées en tous points. Et de deux !

Si j'avais été faire une visite en novembre, les dégâts auraient eu certainement moins d'ampleur. La leçon fut bonne et depuis je tiens la bise, la toiture, la maçonnerie, les malandrins et les souris de près.

Voilà pourquoi la deuxième semaine de janvier, le vieux papa que je suis arpentait la route de St-Livres à Ballens, toute encadrée de grands bois couverts de neige. Qu'est-ce que cette mare de sang sur la route, puis ces taches qui se continuent sur 5 km. Mon flair de chroniqueur compose déjà un article sensationnel pour un journal quotidien, mais un bonhomme rencontré sur la route m'explique que cela provient tout simplement d'une blessure au pied de sa jument. Ouah, quelle bête de conclusion !

Au rucher tout va bien. Voilà mon beau-frère qui me fait signe : « Que dis-tu d'un petit repos, seulet, dans une chambre bien chauffée ? » — Alors, vous comprenez, la fatigue, la transition entre deux températures extrêmes, eh bien, quoi, je m'endors paisiblement, mais l'imagination encore sous le charme de la vision enchanteresse ne pionce pas, elle, et voici le beau rêve se réalise. J'étais mort. Cette

poison de Satan me prit par la main. « Mon vieux, je pense que tu ne te fais aucune illusion. » On marcha de pair longtemps. Il orientait à gauche. Mais à force de le tirailler à droite nous arrivâmes quand même ensemble à la porte du Paradis. « Hélas, me dit l'apôtre, rien de fait, ton dossier est vraiment trop chargé. » — « Dites donc, M. Saint-Pierre, vous ignorez que j'étais apiculteur et ai reçu en ma vie 20,000 piqûres. » L'homme saint réfléchit un instant. « Je juge l'expiation suffisante, tu peux entrer. » Satan, furieux, décampait. « M. Saint-Pierre, est-ce que les autres sont déjà dedans ? » — « Qui ça, les autres ? » — « Vous savez, le peintre de Nyon, Aimé de Trélex, Auguste le Juge, Elie de Bex, Emile de Sédailles, Justin de Renens... » L'apôtre, d'une voix attendrie : « Ils sont tous là, mais j'ai eu beaucoup à leur pardonner. » — « Alors, je me retrouverai avec eux, oh zut ! j'aime autant aller de l'autre côté. » — « Eh là-bas, grand escogriffe rouge, attendez-moi, je change d'idée ! » — Clac ! Je me réveille en sursaut. C'était mon beau-frère qui faisait sauter un bouchon !

Berger.

NOUVELLES DES SECTIONS

Société d'apiculture de Lausanne.

La Société d'apiculture de Lausanne a tenu, dimanche 28 janvier, son assemblée d'hiver, dans un auditoire de l'Ecole normale, mis obligeamment à sa disposition par M. le directeur Chevallaz.

Il est de tradition dans cette société de commencer les séances à l'heure exacte. Chacun le sait, et rares sont les retardataires. C'est étonnant ce qu'une réunion gagne en tenue et en sérieux par cette simple marque d'égards les uns pour les autres. Malgré la saison peu clémente, 80 membres étaient présents.

En ouvrant la séance, le président souhaite la bienvenue aux nombreux participants et salue en particulier la présence de sociétaires fidèles, vétérans de l'apiculture ; du papa Lambelet, figure bien connue à la Vaudoise et à la Romande, de M. Schumacher, rédacteur du *Bulletin*, de M. Magnenat, inspecteur cantonal. Il rend un hommage mérité à la mémoire de François Tondu, apiculteur distingué, décédé quinze jours auparavant, à Chexbres, son village, qui lui a fait de magnifiques obsèques, montrant l'affection et le respect qui entouraient ce bon citoyen.

Le procès-verbal, les comptes, le rapport présidentiel sont adoptés sans observations. Ce rapport exprime la satisfaction du comité de voir l'effectif en légère augmentation. Il recommande aux sociétaires la propagande individuelle à faire auprès des isolés et engage chaque apiculteur à amener à sa section, ou au moins à ses séances, un abstentionniste. Il passe en revue l'année apicole, qui s'est montrée généreuse et de laquelle une leçon peut être tirée, c'est qu'au moment où les humains découragés, tels les apiculteurs, jusque en juillet, désespèrent, une dispensation providentielle peut changer le cours des événements et rétablir un équilibre de paix et de bonheur. L'his-

toire de l'humanité en montre sur un plan autrement vaste des exemples propres à maintenir sa confiance et l'espoir de temps meilleurs.

La section de Lausanne aime peu les changements ; elle a confirmé dans leurs fonctions son président, M. A. Grandchamp, ses collègues du comité, les vérificateurs de comptes et n'a ajouté de noms nouveaux à ses délégués que pour remplir les places vides.

Une substantielle causerie de M. Th. Pahud retient pendant la seconde partie de la réunion l'attention de tous. M. Pahud dit, avec une verve aimable, ses expériences en Valais... et ailleurs. Sans doute, notre conférencier nous parle de l'abeille du Rhône, et, avec une assurance entière, de la possibilité d'obtenir des reines de sang de la mère choisie ; mais à côté de cela, il expose le fruit d'expériences vécues très intéressantes et ses vues sur l'hivernage, l'aération des ruches, le nourrissage des colonies.

Aux applaudissements de l'assemblée, le président ajoute des remerciements mérités et demande à M. Pahud de permettre à la section de Lausanne de reprendre, dans une prochaine assemblée la discussion des thèses présentées, qui ne peut plus avoir lieu utilement à la fin d'une séance suffisamment longue.

La petite loterie coutumière permet à d'heureux gagnants de remporter un souvenir ; une partie des lots étaient des verres de la Romande, ce qui est une façon de les faire connaître.

A. G.

Société genevoise d'apiculture.

Réunion amicale le lundi 12 mars, à 20 h. 30, au local, Café Wuarin, rue Cornavin, 4.

Sujet : Les piqûres d'hyménoptères, effets, guérisons.

Section d'Ajoie et Clos du Doubs.

La réunion générale de la section aura lieu le dimanche 22 avril. Les tractanda de l'assemblée paraîtront dans le prochain *Bulletin*.

Le Président.

NOUVELLES DES RUCHERS

Damvant, 10 février 1934. Marc Gigon. — Au printemps, à la première visite, les ruches se présentaient assez bien, bonnes populations et provisions suffisantes.

Le saules marseaux avaient donné un bel élan à la ponte. Ensuite vinrent les giboulées d'avril juste au moment de la floraison des cerisiers, puis les journées pluvieuses de mai-juin avec basse température. La ponte s'était restreinte et les ruches se trouvaient un peu faibles au 1^{er} juillet, aussi la première récolte n'a pas été bien forte.

A la mi-juillet, le beau temps revient enfin et avec lui la miellée. Les hausses se remplissent rapidement et dans notre région la récolte a été très bonne et a donné jusqu'à la mi-septembre.

Malheureusement le miel ne s'est pas vendu comme on l'attendait et à ce qu'on m'a rapporté, certains apiculteurs (non sociétaires principalement), en auraient cédé à 2 fr. 80 le kg., après cela allez vendre votre miel au prix fixé.

Je n'ai pas cédé sur le prix de 3 fr. 50 le kg., mais à l'heure actuelle j'en ai encore 300 kg. de disponible.

Comment nos petites bestioles passeront-elles l'hiver 1933/34 ? la

réclusion est longue pour elles. Aujourd'hui, 10 février, et déjà hier, elles ont effectué de belles sorties.

Il y a passablement de cadavres sur les plateaux comme j'ai pu le voir en en sortant par l'entrée avec un fil de fer.

Je crois qu'il faut attribuer cela au froid prolongé ainsi qu'à des cadres trop garni de provisions pour l'hivernage.

* * *

Rossinières, le 16 février 1934. — 1933 n'est déjà plus qu'un souvenir, mais nous pouvons classer cette année-là dans les bonnes. Bien que mai et juin aient été très mauvais, pluie et neige continuelles, tant et si bien qu'à fin juin il fallut enlever les hausses et replacer coussins et nourrissons pour sauver la vie à nos pauvres bestioles.

Aux premiers jours de juillet ce fut enfin le beau temps, mais voilà, plus de fleurs ! Mon garçon me proposa d'essayer de monter nos ruches à une altitude où la floraison est plus tardive, ce que nous fîmes. Et nous avons eu la main heureuse, la récolte fut bonne, et même les ruches restées au bas donnèrent aussi quelques kilogs de miel de sapin. Nous avons pu, comme cela se doit, laisser assez de miel pour l'hivernage et n'avons donné du sirop qu'en très petite quantité, j'en suis heureux car l'hiver a été long et rigoureux. Nous avons bien eu un ou deux jours de « radoux » au début de janvier, mais pas assez pour permettre aux abeilles de sortir, en sorte qu'elles ont été bien longtemps consignées en chambre. Je commençais à me faire du cheveu. Enfin, les 8 et 9 février, grand déballage par une bonne chaleur. Toutes ont répondu à l'appel (les ruches) et ce fut le grand nettoyage à en juger par la couleur de la neige.

Maintenant le froid a repris le dessus, bise noire et brouillard. Mais quel souci de moins.

David Aviolat.

BIBLIOTHÈQUE

Nous avons reçu de MM. Paul Thiévent, Saignelégier, fr. 1.80 ; de M. l'Abbé Gapany, président, fr. 14.— ; de M. Steudler, Genève, un solde de compte, 50 cts. Nos plus vifs remerciements. *Schumacher.*

Plaques Mellifères

Bondes Mellifères

à Fr. 1.35 le kg., depuis 5 kg. faculté d'effectuer la moitié du paiement en miel au prix d'achat de Fr. 3.50.

GEORGES HUGUENIN, apiculteur, Marais 13, Le Locle.

A céder au plus offrant,

différentes années de la « *Revue internationale d'apiculture* » de 1885 à 1903, ainsi que du « *Bulletin* », complètes avec tables.

S'adresser à **Maurice Gisiger, Berlin-court.**

J'offre plusieurs **essaïms 1933** avec **jeunes reines**, logés ruches neuves. *Jules Campiche, Ballaigues.*

Etablissement

d'apiculture

Ch. JAQUIER
BUSSIGNY **Tél. 43.156**

Ruches ordinaires et pastorales. Tout matériel bois. Cire gaufrée. Refonte de vieux rayons, fort rendement. Gaufrage à façon de toute cire, expédition en avril.

La publicité dans le

Bulletin de la Société
Romande d'Apiculture

porte et rapporte beaucoup.